



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS RACINES ET TUBERCULES
(PDCV-RT)**

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

N° 016 /MAEP/PRMP/S-PRMP du 29/06 /2026

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : PRET

N° de Financement : **BEN 1019**

Référence SIGMAP : PI_PDCV-RT_121700



1. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BisD) pour couvrir le coût du Projet de Développement des Chaînes de Valeur des Racines et Tubercules (PDCV-RT) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services de consultant relatifs au recrutement d'un consultant en équipement agricole.
2. Les services consistent à :
 - Elaborer et faire valider les spécifications techniques de tous les équipements agricoles à acquérir dans le cadre du Projet ;
 - Participer aux validations d'échantillons et aux réceptions (techniques, provisoires et définitives) des équipements ;
 - Accompagner le Projet dans le suivi technique des contrats d'acquisition des équipements ;
 - Accompagner le Projet pour une bonne prise en main des équipements par les bénéficiaires en proposant les modes de gestion garantissant une valorisation optimale et durable desdits équipements et en élaborant des fiches synthétiques pour leur entretien et maintenance.
3. Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont joints au présent avis à manifestations d'intérêt.
4. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).
5. Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

N°	CRITERES	Oui/Non
1	Nature des activités et expérience du candidat (être un Cabinet d'ingénieur conseil Nombre d'année d'expérience)	
2	Organisation technique et managériale du cabinet (statuts et organigramme)	
3	Qualifications du candidat dans la réalisation de missions (documents officiels prouvant l'existence légale et le domaine d'activité) joindre la preuve.	
4	Trois (03) références générales dans la réalisation des missions d'assistance technique en équipement et mécanisation (page de garde et page de signature des marchés, les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par l'administration publiques, une institution internationale ou ONG internationales)	
5	Trois (03) références spécifiques dans la réalisation des missions d'assistance technique en agroéquipement et mécanisation au profit des Projets et Programmes dans le secteur agricole financé par les bailleurs bilatéraux et multilatéraux tels que AFD, BM, BAD, BOAD, BlsD, etc, (page de garde et page de signature des marchés, les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par l'administration publiques, une institution internationale ou ONG internationales)	

Cinq (05) à six (06) cabinets seront sélectionnés pour la liste restreinte.

En cas d'égalité entre les candidats, le cabinet ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

6. Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance de la Clause 1.12 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlsD concernant les conflits d'intérêt.
7. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leur qualification en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.
8. La sélection se fera en conformité avec la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût limitée entreprises locales (SBQC/LC) stipulée dans les Directives.
9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP, Avenue Jean Paul II – Route de l'aéroport, 2ème Etage bureau 16 de l'Ex Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), 03 BP 2900, Cotonou, République du Bénin; Email : prmpmaep2019@yahoo.com, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale), à compter du 06/07/2026 (heures locales).
10. Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en deux copies physiques dont un original et sur support USB) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 23/07/2026

à 10 heures (heures locales). Les ouvertures de plis auront lieu le même jour sur place à 10 heures 30 minutes (heures locales).

Nom de l'Organisme : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

À l'attention : **ATTOLOU Sissidéhou Cospos**

Titre/fonction de la personne à contacter : Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence d'exécution

Code postal, ville et Pays : 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin

Courriel : prmpmaep2019@yahoo.com



Cotonou le, 29/06/2016

Sissidéhou Cospos ATTOLOU
Personne Responsable des Marchés Publics